

CONVOCATION INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

En vertu des articles L.2121-7, L.2121-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous invite à participer à la séance d'installation du conseil municipal qui aura lieu dans la salle du conseil municipal, le

SAMEDI 21 MARS 2026 À 10h00



Le Maire,
Thierry BELLONI

ORDRE DU JOUR

1. INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX
2. ÉLECTION DU MAIRE
3. DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS
4. ÉLECTION DES ADJOINTS
5. CHARTE DE L'ÉLU LOCAL
6. DÉLÉGATIONS AU MAIRE
7. INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS